

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 janvier 2026

Variole B (mpox) : identification d'un premier cas à La Réunion

Courant décembre 2025, les autorités malgaches ont annoncé un premier cas confirmé de variole B (mpox). Depuis, la situation est très évolutive avec, en date du 20 janvier, une centaine de cas confirmés à Madagascar et plus de 200 cas suspects notifiés.

Aujourd'hui, un 1^{er} cas de variole B (mpox), chez une personne résidant à La Réunion et de retour de Madagascar, a été confirmé.

Dans ce contexte, les mesures de prévention aux voyageurs et à la population sont rappelées.

Qu'est-ce que la variole B (mpox) ?

La variole B (mpox), anciennement appelé mpox, est une maladie infectieuse causée par le virus Monkeypox. Il se manifeste principalement par une éruption cutanée, pouvant toucher le visage, la région ano-génitale, les paumes des mains et les plantes des pieds. Les lésions peuvent également s'étendre à l'ensemble du corps et aux muqueuses, et sont parfois accompagnées de démangeaisons. L'éruption peut être précédée ou accompagnée d'une fièvre, de maux de tête, de courbatures ou de ganglions. L'incubation de la maladie peut aller de 5 à 21 jours avant l'apparition des premiers symptômes.

La transmission interhumaine du virus se fait :

- par contact direct avec les lésions cutanées ou les muqueuses d'une personne malade,
- par contact indirect avec des objets ou surfaces contaminés (linge, literie, vaisselle).

La transmission par gouttelettes (salives, éternuement, postillons) est très marginale et nécessite un contact en face à face prolongé sans masque. C'est pourquoi le port du masque n'est recommandé que pour les personnes malades. Les autres mesures recommandées aux personnes malades pour éviter la transmission du virus sont l'isolement et couvrir les lésions cutanées dans l'attente d'un avis médical. La maladie évolue généralement favorablement et dure le plus souvent entre 2 et 3 semaines.

La personne est contagieuse à partir de l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à la cicatrisation complète des lésions cutanées. La période d'isolement recommandée est de minimum 3 semaines, jusqu'à guérison, afin d'éviter toute contamination de l'entourage.

Situation sanitaire à La Réunion

Le jeudi 22 janvier, un cas de variole B (mpox) chez une personne résidant à La Réunion et de retour de Madagascar, a été confirmé.

Cette personne a été placée à l'isolement. Le début des symptômes est postérieur à son vol de retour

de Madagascar. Ses proches ont été identifiés et bénéficient d'un suivi médical rapproché, en lien avec le CHU de La Réunion, afin d'éviter toute transmission du virus.

Mesures de gestion

Dès connaissance des premiers cas de variole B (mpox) à Madagascar, l'Agence Régionale de Santé, en lien avec les autorités sanitaires françaises, a mis en place des mesures de prévention afin de permettre l'identification et la prise en charge rapides d'éventuels cas de variole B (mpox) avec :

- une information aux professionnels de santé, sollicitant leur vigilance et leur demandant de signaler tout cas suspect à l'ARS,
- le renforcement des actions de prévention et des dispositifs d'information aux frontières à destination des personnes se rendant à Madagascar ou en revenant.

Recommandations aux voyageurs / à la population

L'Agence Régionale de Santé porte une attention toute particulière à la situation sanitaire locale et appelle la population à être vigilante.

Toute personne ayant effectué un voyage récent à Madagascar et présentant des symptômes évocateurs (fièvre, courbatures, maux de tête accompagnés de boutons) est invitée à :

- Contacter rapidement son médecin traitant ou le SAMU centre 15,
- S'isoler dans l'attente d'un avis médical, éviter les contacts rapprochés avec d'autres personnes ou porter un masque en présence d'autres personnes. et couvrir les lésions cutanées

Toute personne effectuant un voyage à Madagascar est invitée à respecter les mesures barrières suivantes :

- Se laver fréquemment les mains
- Evitez tout contact rapproché avec des personnes malades qui présentent une éruption cutanée en particulier les contacts intimes
- Évitez tout contact avec les objets potentiellement contaminés par une personne malade (vêtements, linge de maison, vaisselle) Par ailleurs, un vaccin existe, renseignez-vous auprès d'un médecin avant votre voyage.

DES QUESTIONS ?

Appelez le numéro vert « mpox info service » au **0 801 90 80 69**
(tous les jours de 11h à 1h du matin appel et service gratuit et anonyme)

ou RDV sur le site internet : <https://www.mpox-info-service.fr/>



Contacts presse :
Service Communication ARS LA REUNION
0692 65 48 66 - ars-reunion-communication@ars.sante.fr